

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TROYES - 1001 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/08/2024 - 5045 - 2004 B 00542 - 480 038 728 - A3 EXPRESS

Depot rectificatif 5045

le Cerant

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)



N°15949*06

Désignation de l'entreprise : SARL 243 EXPRESS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 55 BIS RUE JEAN BAPTISTE COLBERT 10600 LA CHAPELLE-SAINT-LUC Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 8 0 0 3 8 7 2 8 0 0 0 3 0

Néant ☐ *

		Exercice N clos le, 31/12/2022	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISE*	Frais d'établissement*	AB	AC
	Frais de développement*	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF 2 100	AG 2 100
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR 7 407	AS 7 259
	Autres immobilisations corporelles	AT 158 446	AU 131 428
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH 700	BI 700
TOTAL (II)		BJ 168 652	BK 140 787
ACTIF CIRCULANT*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX 434 521	BY 434 521
	Autres créances (3)	BZ 32 664	CA 32 664
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF 197 258	CG 197 258
	Charges constatées d'avance (3)*	CH 2 594	CI 2 594
	TOTAL (III)	CJ 667 037	CK 667 037
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO 835 689	1A 140 787

Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A3 EXPRESS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	750
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	96 701
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-10 576
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	94 375
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	131 226
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	16 151
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	24 965
	Dettes fiscales et sociales			DY	174 483
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régulier	Autres dettes			EA	253 702
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	600 527	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	694 902	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

le Gérant

5

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A3 EXPRESS										Néant ☐ *			
Exercice N													
France													
Exportations et livraisons intracommunautaires													
Total													
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC						
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF						
		services *	FG	736 698	FH		FI	736 698					
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	736 698	FK		FL	736 698					
	Production stockée *							FM					
	Production immobilisée *							FN					
	Subventions d'exploitation							FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)							FP	8 925				
	Autres Produits (1) (11)							FQ	3 756				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	749 379				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS					
	Variation de stocks (marchandises) *							FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU					
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *							FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	311 276				
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	6 430				
	Salaires et traitements *							FY	314 470				
	Charges sociales (10)							FZ	81 475				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *				IIS	GA	22 997				
			- dotations aux provisions					GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD				
	Autres charges (12)							GE	5 862				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	742 510				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	6 869					
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)					GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM					
	Différences positives de change							GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO					
Total des produits financiers (V)							GP						
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	5 189				
	Différences négatives de change							GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT					
Total des charges financières (VI)							GU	5 189					
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	-5 189					
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	1 680					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

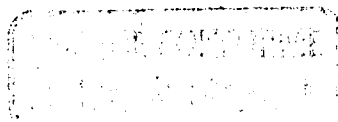
Désignation de l'entreprise <u>SARL A3 EXPRESS</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 1 503	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 1 503	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 15 855	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HI 15 855	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		II -14 352		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK -2 095		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 750 882		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 761 458		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN -10 576		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières	IIY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP 55 668
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IIH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		IIK
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1 8 925
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 16 350)	A2 16 350
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatifs A6	Obligatoires A9 16 350	
		dont cotisations facultatives Madelin	A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
VIR CPTÉ Indemnité résiliation		15 820		
AMENDE.GOUV.FR AMENDE		35		
INDRA SAS CESSION RENAULT EN-103-QM			1 503	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	
			Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ÉTAT DES STOCKS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF			
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF			
LES ENGAGEMENTS			
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
LES EFFETIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRE			NA



le Gérant

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/05/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	3 ans
- Matériel de transport	3 à 4 ans
- Matériel bureau, informatique	3 à 5 ans

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	2 100		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		7 407		
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport	195 478		550
		Matériel de bureau & info., mobilier	627		5 590
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
	TOTAL III	203 512		6 140	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		700		
	TOTAL IV	700			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			206 312		6 140

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II				2 100	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Ins. gal. agen. amé. cons					
	Inst.tech., mat. outillage indus.					7 407	
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agenets, aménagts d.					
		Matériel de transport		43 799		152 229	
		Mat.bureau, info., mob.				6 217	
	Emballages récup. div.						
	Immos corporelles en cours						
Avances et acomptes							
		TOTAL III			43 799	165 852	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières					700	
			TOTAL IV				700
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					43 799	168 652	

AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		2 100			2 100
TOTAL		2 100			2 100
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		6 963	297		7 259
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport	151 900	21 614	43 799	129 714
	Mat. bureau et informatique, mob.	627	1 087		1 714
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		159 489	22 997	43 799	138 687
TOTAL GENERAL		161 589	22 997	43 799	140 787

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements										
Fonds commercial										
Autres immobs incorporelles										
TOTAL										
Immo. corporelles	Terrains									
	Sur sol propre									
	Sur sol autrui									
	Inst. agenc. et amén.									
	Inst. techniques mat. et outill.									
	Inst. gales, agenc. am divers									
	Mat. transport									
	Mat. bureau mobilier									
Emballages récup. divers										
TOTAL										
Frais d'acquisition de titres de participations										
TOTAL GÉNÉRAL										
Total général non ventilé										
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler										
Primes de remboursement des obligations										

ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations					
	Prêts (1) (2)					
	Autres immobilisations financières			700		700
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					
	Autres créances clients			434 521	434 521	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér					
	Personnel et comptes rattachés					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
		Impôts sur les bénéfices		12 514	12 514	
	Etat & autres	Taxe sur la valeur ajoutée		17 953	17 953	
	coll. publiques	Autres impôts, taxes & versements assimilés				
		Divers				
	Groupe et associés (2)					
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			2 197	2 197		
Charges constatées d'avance			2 594	2 594		
TOTAUX				470 479	469 779	700
RENVIS	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
			Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)			

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000,00	7.50
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000,00	7.50

ETAT DES DETTES

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	131 226	131 226		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		24 965	24 965		
Personnel & comptes rattachés		41 777	41 777		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		10 956	10 956		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	120 262	120 262		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	1 488	1 488		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		269 853	269 853		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		600 527	600 527		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

INFORMATIONS DIVERSES

A3 EXPRESS
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 55 Bis rue Jean-Baptiste Colbert
10600 LA CHAPELLE ST LUC
480 038 728 RCS TROYES

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 JUIN 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 suite à la modification des comptes

DEUXIEME RÉSOLUTION

Suite à la modification des comptes clos le 31 décembre 2022 l'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos s'élevant à -10 576,28 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -10 576,28 euros

Prélèvement sur les réserves :

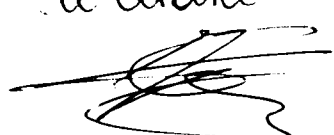
- sur le compte "autres réserves" 10 576,28 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
Néant

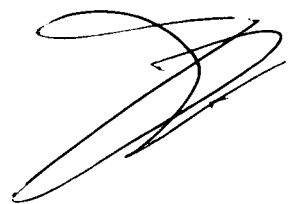
Exercice clos le 31 décembre 2020 :
75 000,00 euros, soit 75,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 75 000,00 euros

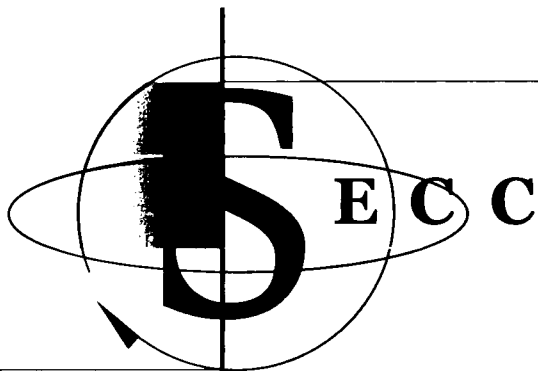
Exercice clos le 31 décembre 2021 :
178 702,12 euros, soit 178,70 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 178 702,12 euros

le Gérant


Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 14 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.





SOCIÉTÉ D'EXPERTISE-COMPTABLE
DE CHAMPAGNE

S.A.S. au capital de 800 000 €
R.C.S. TROYES 582 880 381

Inscrite au tableau de l'Ordre
des Experts-Comptables
Région Champagne

E-mail : contact@groupe-secc.fr

Greffes du Tribunal de Commerce
134 rue du Général de Gaulle
10003 TROYES

Troyes,
Le 24 juillet 2024

**Objet : Dépôt des comptes clos le 31/12/2022 – A3 EXPRESS – DEPOT DES
COMPTES RECTIFICATIF**

Je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt **rectificatif**, les documents de la société **A3 EXPRESS** pour l'exercice clos le 31/12/2022 certifiés conformes, savoir :

- la proposition d'affectation du résultat et la résolution votée,
- les comptes annuels,
- l'annexe légale.

Je vous prie de bien vouloir prélever la somme des 44.50 euros correspondant aux frais de dépôt sur le compte SECC et établir une facture libellée au nom de la SECC.

Mona DEROU
SERVICE JURIDIQUE
☎ 03.25.43.51.78.



68, Mail des Charmilles - BP 60
10002 TROYES Cedex
Tél. : 03 25 43 51 50
Fax : 03 25 73 60 31

9, impasse des Cordeliers
10200 BAR-SUR-AUBE
Tél. : 03 25 27 26 26
Fax : 03 25 27 13 53

Place des héros de la résistance
10340 LES RICEYS
Tél. : 03 25 29 10 15